Saint-Père Marc en Poulet

CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260605-20260510-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE SAINT-PERE-MARC-EN-POULET

Séance du vendredi 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Saint-Père-Marc-en-Poulet, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Maire, en vertu des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres en exercice : 19
Présents : 15
Pouvoir : 4
Nombre d'absents excusés : 4
Nombre d'absent non excusé : 0

Date de convocation et d'affichage : lundi 1er juin 2026.

Etaient présents : Madame Roseline ABALÉA, Madame Axelle BLASZKA, Monsieur Jacques GOLIVET, Madame Audrey JOUBIER, Madame Nicole KERISIT, Monsieur Bernard LECUMBERRY, Monsieur Bernard LEPAIGNEUL, Madame Elisabeth LE PAPE, Madame Egle MAILLARD, Monsieur Thierry NUSS, Monsieur Jean-Roger PLANÇON, Monsieur Hugo RICHEUX, Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Madame Marie-Madeleine TROADEC-RIGAUD, Madame Clémence ROYER.

Absents excusés ayant donné pouvoir : de Monsieur Jérôme BOUGEARD à Monsieur Hugo RICHEUX ; de Monsieur Mathieu CAUMETTE à Monsieur Thierry NUSS ; de Monsieur Richard LEFEUVRE à Monsieur Jean-Roger PLANÇON ; de Madame Murielle MAUFROY à Madame Axelle BLASZKA.

Absent non excusé : Néant

La séance a été déclarée ouverte à 19h00.

Madame Elisabeth LE PAPE a été nommée secrétaire de séance.

****

Délibération n° 2025 / 05 / 10 : 7 FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRE : **Décision Modificative – Budget Principal Commune.**

Afin d'ajuster les prévisions budgétaires au BP Principal COMMUNE 2026, et pour permettre le mandatement de dépenses de fonctionnement et d'investissement, il convient de prendre des décisions modificatives.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimté :

- **D'OPÉRER** les réaffectations suivantes :

BUDGET COMMUNE SECTION DE FONCTIONNEMENT					
D 023	**Virement à la section d'investissement**		**R 77**	**Produits spécifiques**	
D 023	Virement à la section d'investissement	-72 500.00 €	R 7751	Produits des cessions d'immobilisations	-72 500.00 €
TOTAL		**-72 500.00 €**	**TOTAL**		**-72 500.00 €**

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260605-20260510-DE

BUDGET COMMUNE SECTION D'INVESTISSEMENT				
		R 021	**Virement de la section de fonctionnement**	
		R 021	Virement de la section de fonctionnement	-72 500.00 €
		R 024	**Produits des cessions d'immobilisations**	
		R 024	Produits des cessions d'immobilisations	72 500.00 €
TOTAL	**0.00 €**	**TOTAL**		**0.00 €**

VOTE : 19 Pour – 0 Contre – 0 Abstention

Le Maire,

Jean-Francis RICHEUX

MAIRIE de St-PERE-MARC-EN-POULET
35 (Ille-et-Vilaine)